

**CONTRATS SIGNÉS EN 2010 - 2011 - 2012 - 2013**

Année de formation	Type d'aide	Entreprises de moins de 11 salariés	Entreprises de 11 salariés et plus
1ère année	Prime à l'accueil	1 000,00	1 000,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	* Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00
2ème année	Prime à l'accueil	1 000,00	500,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	* Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00
3ème année	Prime à l'accueil	1 000,00	200,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	* Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00

\* uniquement pour les contrats signés à partir du 1er juin 2013.

**CONTRATS SIGNÉS EN 2014**

Année de formation	Type d'aide	Entreprises de moins de 11 salariés	Entreprises de 11 salariés et plus
1ère année	Prime à l'accueil	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00
2ème année	Prime à l'accueil	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00
3ème année	Prime à l'accueil	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'une jeune femme dans un métier réputé masculin	1 000,00	0,00
	Majoration : contrat d'un jeune homme dans un métier réputé féminin	1 000,00	0,00
	Majoration : jeune 21 ans et + sur un niveau IV ou V (hors secteur public)	1 000,00	0,00